

Rapport de la Commission des finances concernant

PREAVIS MUNICIPAL No 2-1/24

Chavornay, le 26 avril 2024

Réalisation d'une place intergénérationnelle

à la rue du Levant 5-7-9

Demande de crédit de construction

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La Commission des finances composée de Mme Hacina Minder, de MM. Alexandre Bovay, Edwin Egger, Bertil Maire, Dominique Reymond et Paolo Troilo, présidée par M. Roger Métroz, rapporteur, a siégé le jeudi 11 avril, pour l'examen du préavis No 2-1/24.

Nous avons pu contacter par téléphone M. Yves Leuenberger délégué de la Municipalité, qui nous a volontiers fourni les éclaircissements demandés. Nous l'en remercions.

Préambule

Une commission ad hoc ayant été nommée pour l'examen du projet, notre commission s'est limitée aux aspects financiers du préavis communal.

Coût

Ce crédit figure pour 150'000.- CHF au plan d'investissement 2024 – 2028 dans la dernière analyse et planification financière. Le coût total se monte à CHF 430'082.- dont à déduire le financement de CHF 109'000.- déjà acquis par l'Association Au Fil du Talent. Cette forte augmentation s'explique par le passage d'un simple aménagement du terrain à un projet social nettement plus élaboré au niveau notamment des équipements spécifiques variés qui lui permettent de porter dignement la dénomination de place intergénérationnelle.

A noter que l'entretien de cette place sera assuré par les employés communaux. Les coûts n'ont pas été estimés séparément. Ils figureront dans les comptes "espaces verts & places de sports". En cas de dégâts aux installations, la facture sera prise en charge par la commune.

Financement

Afin de pouvoir bénéficier d'aides financières d'institutions et fondations, l'association à but non lucratif « Association Au Fil du Talent » a été créée en date du 5 juin 2023. Cette dernière peut garantir un financement externe à la Commune de CHF 109'000.-. M. Leuenberger a confirmé à la commission que ce montant est d'ores et déjà disponible et provient uniquement d'aides et de subventions, à l'exclusion de toute participation financière de la commune.

Association

La commission s'est intéressée au fonctionnement de la nouvelle "Association au Fil du Talent" et à ses liens financiers avec la commune. Même si l'association a inévitablement de forts liens avec la commune, il a été confirmé qu'aucune participation autre que celle du financement de la place intergénérationnelle n'ont eu lieu. Sa tâche, par la suite, sera de lancer des projets en lien avec sa mission d'accompagnement de personnes en perte d'autonomie. Elle financera ces projets elle-même, sans apport de la commune, par le biais d'aides et de subventions.

Le financement sera assuré par la trésorerie courante, et si nécessaire par recours à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement. Il fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en dix ans. Les charges financières annuelles moyennes se montent à CHF 35'374.-

Conclusion

La Commission des finances n'a pas de remarques particulières d'un point de vue financier sur ce projet, et elle suit l'invitation de la Municipalité à prendre les décisions suivantes :

Le conseil de Chavornay

- vu le préavis de la Municipalité N° 2-1/24
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'autoriser la Municipalité à procéder à la réalisation d'une place intergénérationnelle à la rue du Levant 5-7-9,
- d'accorder à ce titre un crédit de 321'582.00 CHF,
- de financer ce montant par la trésorerie courante et de le porter sur un compte d'investissement au bilan.

LA COMMISSION DES FINANCES

Président :


Roger Métroz


Membres :

Hacina Minder


Alexandre Bovay


Edwin Egger


Bertil Maire


Dominique Reymond


Paolo Troilo